

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

~~~~~

N° 41998 / 144

OBJET :

7

ANNEXE

Expédié le

NOTES :

Bruxelles, 22 de 1914

A M<sup>r</sup> Dieghens  
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître  
que la résolution de la Commission directrice  
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les  
collections de l'État, du tableau

qui fait l'objet de votre  
lettre du 13 A

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur,  
à votre disposition, pourra  
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du  
Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé. ainsi  
che  
Veuillez agréer, M. Dieghens, l'assurance  
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

## RECÉPISSÉ

*pour M<sup>r</sup> Dieghen*  
Je reconnais avoir repris possession *N* de l'ouvrage..... soumis à  
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de  
Sculpture de Belgique, ~~et faisant l'objet de sa communication n<sup>o</sup>..... en~~  
~~date du~~ *et représentant le General Capiaumont, ainsi*  
*qu'il résulte de la lettre ci-jointe datée d'Anvers, 28-10-1904*  
Bruxelles, le *Décembre 1904*  
*J. Langereel*

HOTEL  
du  
Cheval de Bronze

TÉLÉPHONE 1342

Anvers, le Vendredi 2 X<sup>bre</sup> 04.

Monsieur le Secrétaire de la Commission des  
Musées royaux à  
Bruxelles.

Je vous prie de vouloir bien remettre à M<sup>r</sup>  
J. Langevelde - qui se chargera de me le transmettre -  
le portrait de Capiaumont en uniforme de Partisan  
peint par Van Maldeghem, que j'ai soumis à la Commission  
il y a environ trois semaines.

Après, Monsieur, mes bien sincères civilités

Van Maldeghem  
artiste peintre

70 Rue du Moulin

St-Josse-ten-Noode.

Bruxelles, le 13 Novembre 1904.



Messieurs les Président et Membres de la  
Commission des Musées Royaux à  
Bruxelles.

Messieurs,

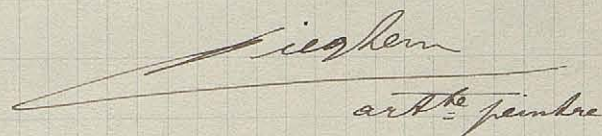
J'ai l'honneur de vous proposer un  
portrait peint par Van Maldegheem en 1836 qui  
représente Capiaumont dans son uniforme de chef  
des Partisans - plus tard général Comte Capiaumont.

Ce portrait présente un intérêt  
historique incontestable au point de vue des  
Collections du Musée historique de la Belgique  
en ce sens que le personnage qu'il représente  
est le fondateur du Corps des Partisans et qu'il  
est peint d'après nature à l'époque de cette fondation.  
En outre, la Carabine qui était l'arme de cette  
troupe est aussi représentée sur la toile.

En somme, ce portrait constitue  
un document historique se rattachant à l'histoire  
de la Belgique au début de sa constitution comme  
Royaume. -

Je désire obtenir de ce portrait la somme  
de Cinq cents francs — en faisant remarquer  
en outre que le mérite artistique de l'œuvre  
est réelle et justifie à elle seule ma demande.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma très  
haute considération

  
Dieghens  
art<sup>iste</sup> peintre

de la part de  
Victor Dieghens, artiste-peintre  
70 Rue du Moulin  
à St-Josse-ten-Noode